







Les orientations de la formation professionnelle pour l'année 2016



TABLE DES MATIERES

I/ Les formations liées au développement stratégique de l'entreprise	3
1/ Prévention des risques	3
2/ Développement des compétences managériales	3
3/ Le développement des techniques et technologies numériques	4
II/ Les formations destinées aux différentes catégories professionnelles	4
1/ Les journalistes	4
2/ Les personnels administratifs et médicaux	5
3/ Les personnels de la D.T.S.I.	5
4/ Cas particuliers : les formations de formateur et le tutorat	5
III/ Les formations syndicales	6
IV/ Les périodes de professionnalisation	6



I/ Les formations liées au développement stratégique de l'entreprise

Cette année le déploiement du plan de formation sera, à nouveau, porté vers les trois priorités suivantes :

- Formations liées à la prévention des risques
- Formations liées au développement des compétences managériales
- Formations liées au développement des technologies et pratiques numériques

1/ Prévention des risques

Cet axe reste la principale priorité de la Direction de France Médias Monde. Ainsi un accent tout particulier est mis sur les formations à la sécurité pour nos équipes de reportage en zones dangereuses.

Le stage « exercice du reportage en zone dangereuse à l'usage des reporteurs et techniciens de l'information évoluant en zones dangereuse » se poursuivra en 2016.

De plus, après deux premières sessions réalisées en novembre 2015, nous proposerons à nouveau le module complémentaire portant sur l'exercice du reportage en zone d'ordre public dégradé.

Ce module, réalisé en partenariat avec Sovereign Global Académie vise à donner aux stagiaires les clés de compréhension à la couverture d'évènements de type manifestation ou encore à la préparation d'un reportage en zone urbaine sensible.

Par ailleurs, nous continuerons de proposer le stage "comportement en situation d'insécurité" proposées par la DICOD (Délégation Information et COmmunication de la Défense) au Centre National d'Entrainement des Commandos (CNEC) basé à Collioure.

Enfin, les actions de formation habituelles liées à la prévention des risques et à la sécurité seront reconduites en application du document unique :

- Formations à la prévention des risques dans le bâtiment seront à nouveau proposées en collaboration avec le service de sécurité et le service des Bâtiments et Moyens Généraux.
- Formations « aux premiers secours », « gestes et postures », « habilitation électrique »
- Formations pour l'équipe du service médical

2/ Développement des compétences managériales

Les modules initiés en 2011 avec l'intervention de Christian Robin pour le compte de l'ISM, sont reconduits.

Sera également reconduit le stage « management collaboratif, non hiérarchique et à distance » initié en 2015 en partenariat avec l'INA.







FRANCE MÉDIAS MONDE

Par ailleurs, dans le cadre de notre relation contractuelle avec Eutelmed, un accompagnement sera proposé à l'ensemble des managers dans le cadre du plan de prévention des risques psychosociaux. Cet accompagnement portera notamment sur les clés d'identification des personnes en souffrance.

Enfin seront proposées à l'ensemble des managers des formations sur le thème de la diversité en entreprise.

3/ Le développement des techniques et technologies numériques

Une attention particulière sera à nouveau portée sur le développement des technologies numériques en lien avec l'éditorial.

Suite aux formations déployées en 2015, prioritairement pour les rédactions en langues étrangères de RFI, nous proposerons des formations portant sur les mêmes thèmes adaptées aux besoins de la rédaction internet de France 24 ainsi qu'à ceux de la rédaction de MCD.

Nous accompagnerons, donc, ces rédactions, notamment, par des formations à la culture numérique, à l'écriture web et au référencement naturel ainsi qu'à la pratique des réseaux sociaux et du community management.

Les équipes de la Direction des Nouveaux Médias seront accompagnées en fonction des projets ou des besoins qui apparaîtront en cours d'année.

Nous mettrons ainsi en place les formations nécessaires au développement de nos chaines sur les supports multimédia sous toutes leurs formes, sites internet, applications mobiles et tablettes, multi-écran, etc.

Nous permettrons aussi aux développeurs de maintenir à jour leurs compétences.

II/ Les formations destinées aux différentes catégories professionnelles

L'accompagnement des salariés dans le maintien et/ou le développement de leurs compétences sera considéré dans la mesure où les demandes répondent aux besoins de France Médias Monde et qu'elles entrent dans l'enveloppe disponible après engagement des programmes de formations prioritaires présentés ci-dessus.

Cet accompagnement, individuel ou collectif, concerne toutes les catégories professionnelles de l'entreprise. Les formations seront demandées à l'initiative des responsables hiérarchiques ou des salariés à titre individuel. Dans ce dernier cas, la validation de la hiérarchie sera impérative.

1/ Les journalistes

France Médias Monde poursuivra les actions visant au renforcement des compétences des journalistes par l'organisation des modules suivants : présentation TV et radio, maîtrise du direct, techniques de l'interview, travail de la voix, plateau de situation, etc.

Ces formations seront principalement réalisées par le CFPJ et l'ESJ-Médias ou encore l'INA.







FRANCE MÉDIAS MONDE

Pour les journalistes de nos radios, les formations d'entretien ou de remise à niveau sur les outils de production (Dalet, Open Media, Joko,...), les outils de captations (Nagra) ou encore les outils de reportage (Pc de reportage, valise satellite) seront reconduites. Elles sont dispensées par l'équipe du service de la formation interne-RFI.

Les nouveaux journalistes de France 24 suivront la formation aux outils de production de la chaine dispensée par les Lapins Bleus.

2/ Les personnels administratifs

Le plan de formation 2016 permettra aux personnels administratifs :

- de consolider ou perfectionner leurs compétences dans leur domaine d'activité par l'organisation de formations à la paye, à la comptabilité, à la préparation et au suivi budgétaire, à la facturation, en droit social, en communication...,
- de s'adapter aux nouvelles lois ou normes.

3/ Les personnels de la D.T.S.I.

En 2016, les personnels de production continueront à être formés aux nouveaux outils dont nous allons nous équiper, mais également aux nouvelles versions de nos outils existants.

Ces formations seront prises en charge par l'équipe de la formation interne-RFI ou par le constructeur / distributeur des nouveaux outils.

Ces formations viendront s'ajouter aux formations déjà proposées par l'équipe de la formation interne-RFI, telles que les formations aux outils:

- de production (Dalet, Open Media, Protools,...),
- de diffusion (nétia, consoles...)
- multimédia (Joko, Photoshop, ...),

L'équipe de la formation interne-RFI dispense également les formations au métier de TCR pour les personnels nouvellement recrutés.

Enfin, les équipes de maintenance et les équipes informatiques, notamment, se verront proposer des formations qui leur permettront de perfectionner leurs compétences et d'approfondir l'exploitation des outils avec l'organisation de formation sur les serveurs, les systèmes, etc.

4/ Cas particuliers : les formations de formateur et le tutorat

Il est précisé que toute personne amenée à exercer la fonction de formateur pourra bénéficier d'une formateur.

Par ailleurs, le développement des actions de tutorat au sein de France Médias Monde, conduira à organiser des formations au rôle de tuteur pour les salariés concernés.







FRANCE MÉDIAS MONDE

Le tutorat s'inscrit dans le cadre de l'action de l'entreprise en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. Une formation au rôle de tuteur de jeunes étudiants issus de milieux modestes a été initiée avec l'association Passeport Avenir pour notre dizaine de tuteurs.

Enfin, des actions de formation au rôle de référent seront proposées dans le cadre de la mise en application de l'accord sur le contrat de génération.

III/ Les formations syndicales

Les formations syndicales seront maintenues et réalisées en fonction des demandes qui seront transmises en cours d'année.

L'accompagnement aux risques psychosociaux, proposée aux managers, sera également proposé aux élus intéressés.

IV/ Les périodes de professionnalisation

Les périodes de professionnalisation ont pour objet de favoriser, par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques, le maintien dans l'emploi de salariés en contrat à durée indéterminée, notamment.

Les périodes de professionnalisation sont accessibles pour

- des formations qualifiantes enregistrées au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ou ouvrant droit à un CQP (Certificat de Qualification Professionnel)
- des actions permettant l'accès au socle de connaissances et de compétences [la définition du socle sera précisée dans un décret à venir]
- des actions permettant l'accès à une certification inscrite à l'inventaire spécifique établi par la CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle)

Les périodes de professionnalisation associent des enseignements généraux, professionnels et technologiques dispensés dans des organismes publics ou privés de formation ou, lorsqu'elle dispose d'un service de formation, par l'entreprise, et l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec les qualifications recherchées. Leur durée minimale est de 70 heures.